

OCCE 06 Alpes Maritimes
RAPPORT FINANCIER AD06
Exercice 201-2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires est estimé à 20 300 heures soit l'équivalent de 11 personnes en équivalent temps plein

Celui des élus du siège départemental, est estimé à 4800 heures, soit environ 2,6 personnes en équivalent temps plein

Le Conseil d'Administration est composé de 19 membres en 2016-2017.

Les administrateurs se sont réunis à 6 reprises au cours de l'exercice.

Le Bureau départemental s'est réuni à 11 reprises.

Deux assemblées départementales ont été réunies : AG financière du 1^{er} mars 2017 et Assemblée départementale pédagogique du 28 juin 2017

1.1 Siège de l'association

Les produits du siège se sont élevés à 380 179 € pour l'exercice clos contre 434 728 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,15€ par coopérateur contre 2,10€ par coopérateur pour l'exercice précédent.

Le résultat du Siège s'est élevé à -96 190 €.

Ce résultat s'analyse comme suit :

Deux secteurs contribuaient jusqu'alors à financer la structure en emplois de l'AD.

Les grands projets construits en partenariat ont été annulés (sécurité).

Les charges sont en baisse de 14% par rapport à l'exercice précédent.

Les produits sont en baisse de 13% par rapport à l'exercice précédent.

Des résultats exceptionnels ont permis de contenir le déficit.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

564 coopératives et foyers sur les 588 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agrégés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agrégés	5 482 517 €
<i>dont subventions encaissées</i>	298 233 €
- Trésorerie à la clôture	1 913 922 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 5 482 517 €, le produit moyen par coopérateur est estimé à 62,70 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 91 173 contre 90 771 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 588 contre 591 pour l'exercice précédent.

3. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

2 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agrégés soumis à votre approbation.

4. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au regard de la réduction du champ d'activités évoqué, l'AD s'est donné trois ans pour réorienter certains secteurs (investir le champ des parcours artistiques) et revenir vers l'équilibre financier en 2018-2019 (accompagnement des personnels du siège dans leurs possibles projets de reconversion).

Au cours de l'exercice 2017-2018, la masse salariale sera sensiblement réduite pour tendre à un résultat de trésorerie équilibré : le budget initial voté en AG 2017 prévoyait un déficit global de -77 500 €. Le déficit estimé à ce jour serait ramené à - 45 000 €.

Au cours de l'exercice 2018-2019, l'échéance du bail emphytéotique (fin 2018) pour le centre d'accueil mettra fin aux charges de maintenances et d'amortissement.

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice 2018-2019 fait apparaître un résultat équilibré. Les projets de l'AD en matière de pratiques culturelles et artistiques feront l'objet de demandes de financements institutionnels ou d'un recours aux fonds propres (réserves).

Des préoccupations fortes demeurent à propos des charges imposées par La Banque Postale : importants prélèvements prévus sur le compte de l'AD liés au volume des opérations conduites par les mandataires. Des négociations sont en cours sur ce sujet qui impacte d'autres AD.

5. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- Le résultat du siège départemental, soit - 96 190 € au fonds associatif.
- Le résultat des coopératives sommées, soit - 35 910 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Le Trésorier